

  <p>Hôpitaux de Provence Groupe Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône</p>	<p>Confirmation d'inscription ou de désistement IFSI du CGD - 09/2026</p>	 <p>RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</p>
<p>INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS</p>		

Je soussigné(e) :

Nom de naissance : Nom d'usage

Prénom :

Adresse :

Tél. :

CANDIDAT HORS PARCOURSUP (épreuves de sélection FPC 2026)

Selon l'arrêté du 20/02/26 :

« Les résultats sont affichés au siège de l'institut de Formation ou des Instituts de Formation concernés. Tous les candidats sont personnellement informés de leurs résultats. Si dans les dix jours suivant l'affichage le candidat n'a pas donné son accord écrit, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire. »

Confirmation d'inscription

Suite aux résultats des épreuves de sélection, j'ai l'honneur de vous confirmer mon inscription à l'IFSI du CGD 13.

J'ai pris connaissance que je dois vous adresser mon dossier administratif et m'acquitter des droits d'inscription, au plus tard le 9 juin 2026 pour les candidats via épreuves de sélection.

Passé ce délai, je considère avoir renoncé au bénéfice des épreuves de sélection.

Marseille, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

CANDIDAT PARCOURSUP :

Confirmation d'inscription

Après avoir validé définitivement la proposition de Parcoursup, j'ai 4 jours pour vous adresser mon dossier administratif et m'acquitter des droits d'inscription.

Passé ce délai, je considère avoir renoncé à la proposition de Parcoursup.

Marseille, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Confirmation de désistement

Suite aux résultats des épreuves FPC ou de Parcoursup, j'ai l'honneur de vous informer que je renonce au bénéfice des épreuves de sélection pour l'IFSI du CGD 13.

Marseille, le

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :